

ANNEXE I

(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

1. Les travaux consistent :

1° à la stabilisation des foyers d'érosion et à la mise en valeur du milieu riverain de la rivière Beauport ;

2° à la caractérisation des berges, entre le boulevard Johnny-Parent et le lac Saint-Charles, et à débiter des travaux de stabilisation sur les principaux foyers d'érosion de la rivière Saint-Charles.

2. L'estimation des coûts des travaux est la suivante :

RIVIÈRE BEAUPORT	
Description	Coût
Prolongement d'émissaires	40 000 \$
Construction escalier, entre le parc de la Cavée et la Saulaie	10 000 \$
Réalisation du plan directeur pour la rivière Beauport	15 000 \$
Plantation d'arbres et d'arbustes	10 000 \$
Phase I de la réalisation de sentiers, au nord de l'autoroute de la Capitale	15 000 \$

RIVIÈRE SAINT-CHARLES	
Description	Coût
Étude de caractérisation des berges	25 000 \$
Travaux de stabilisation	20 000 \$

Total : 135 000 \$

Divers et frais connexes : 15 000 \$

Grand total : 150 000 \$

Annexe approuvée le 20 juin 2002 par :

Michel Lagacé
Directeur
Service de l'environnement